

# PROFIL DE LA ZONE DE BAINNAGE

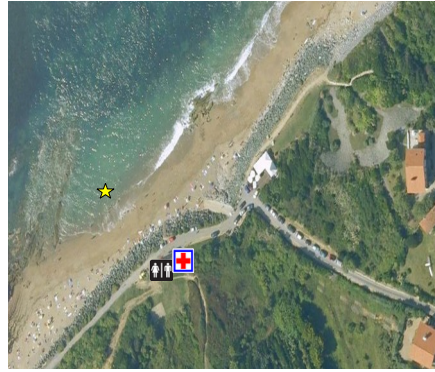
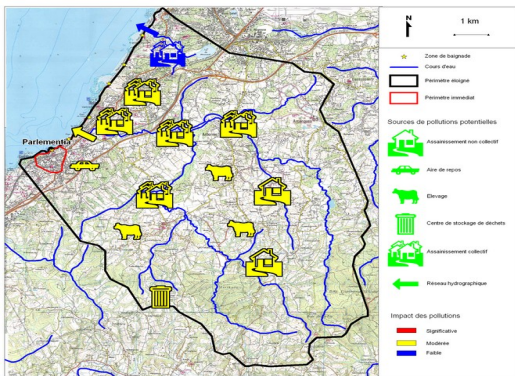
## Parlementia, Bidart

Document actualisé en mai 2023

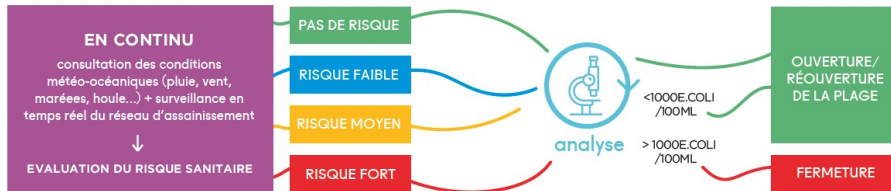
Lorsque la baignade est ouverte, nous vous assurons une eau d'excellente qualité. La fermeture préventive de la baignade répond aux exigences européennes et vous informe d'un risque potentiel.

### Inventaire des sources de dégradation

Des événements pluvieux importants peuvent dégrader momentanément la qualité des eaux de cette baignade.



### Veille sanitaire de la zone de baignade



### Historique de la qualité des eaux de baignade

Liste des épisodes de dégradation au cours de la saison 2022 ayant entraîné une fermeture préventive :

Date	Type de pollution	Origine de la dégradation	Durée
23/6	Microbiologique	Pluie	0,5 jour
30/6	Microbiologique	Pluie	1 jour
18/08	Microbiologique	Pluie	1 jour
24/09	Microbiologique	Pluie	2 jours
27/09	Microbiologique	Pluie / Inondation	4 jours

Les bactéries recherchées sont présentes dans la flore digestive des mammifères : elles ne sont pas dangereuses par elles-mêmes mais témoignent d'un risque sanitaire potentiel (principaux risques : gastro-entérites et troubles ORL). Une concentration mesurée en bactéries fécales supérieure au seuil préconisé par l'ANSES\* (Escherichia coli > 1000 UFC /100 ml) entraîne une fermeture préventive de la baignade.

\*ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

## Classement de qualité des eaux de baignade de la plage

EAUX DE BAINNAGE DE BONNE QUALITÉ

★★★★ EXCELLENT    ★★★ BON    ★ SUFFISANT    - MAUVAIS

Classement établi à partir des résultats des analyses bactériologiques réglementaires effectuées par l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour cette plage selon la Directive 2006/7/CE.



### Qui fait quoi ?

+ La responsabilité de la baignade incombe au Maire.

+ La Communauté Pays Basque développe des outils de gestion et conseille le Maire.

+ L'Agence Régionale de Santé (ARS) contrôle la bonne gestion de la qualité des eaux de baignade opérée par les collectivités locales en réalisant des analyses tout au long de la saison. Il en résulte le classement de la zone de baignade.

Les dernières analyses sont disponibles sur : [baignades.sante.gouv.fr](http://baignades.sante.gouv.fr)

